Compte-rendu de la 88^{ème} réunion du Comité d'Entreprise du CFAI Alsace Le 19 mai 2016 de 9 h 30 à 12 h 00

Collège unique:

PRESENTS:

Membres Titulaires FO: Céline RISOLA, , Philippe FUCHS, Joël PETERSCHMITT

Membres Suppléants FO: Sébastien DEFER, Félicien FETET

Membre Suppléant: Ophélie COLLADOS

Direction : Mme Nathalie GROSS, M. Frédéric VICQUERY

ABSENT EXCUSE: Fabrice SIMONKLEIN, David FERNANDEZ

1) Approbation du compte rendu de réunion du 07 avril 2016

Le compte rendu de la réunion sera validé à la prochaine réunion par les membres du CE.

2) Effectifs salariés du CFAI Alsace

Le CFAI compte 97 salariés (76.1 ETP équivalent temps plein): soit 29 administratifs (24.3 ETP), 38 formateurs permanents (37 ETP), 4 techniciens et personnels de service (4 ETP), 26 vacataires dont 5 fonctionnaires (10.8 ETP).

Variations d'effectifs :

Embauche le 2 mai 2016 d'Éric SIMONIN à temps partiel (90% au CFAI et 10% à l'AFPI) comme responsable du centre de Mulhouse.

Embauche le 2 mai 2016 de Céline SCHRAM à temps plein comme ETAM au poste d'assistant ingénieur de formation.

Embauche le 9 mai 2016 de Josiane BERGES à temps plein comme ETAM au poste d'assistante comptable en remplacement du départ de Marina HOST

Embauche jusqu'au 6 juillet 2016 de Mr ANNWEILER pour de la vacation au poste de formateur en génie électrique en remplacement du départ prévisionnel d'Olivier PERDOMINI en juin/ juillet pour l'AFPI.

Modification de contrat:/

Prévisions d'embauches : en 2016

1 poste d'ingénieur de formation à temps plein.

1 poste de coordinateur de formation

1 poste gestionnaire comptable « pôle formation alsace »

Formateur en remplacement d'Olivier PERDOMINI et du départ à la retraite de Jean Paul MEYER.

1 apprenti Licence pro Assurance Qualité Sécurité Environnement ;1 stagiaire DUT Information Numérique ; 1 stagiaire DUT Hygiène Sécurité.

3) Informations Trimestrielles

Présentation par Nathalie GROSS de l'avancement des dépenses au 31/03/2016. Il est constaté une économie latente de 73 000€ sur un budget de 9 515 000€, que la direction explique essentiellement par le décalage des nouvelles embauches et des signatures des doubles contrats AFPI/CFAI.

Il est constaté l'absence d'indicateurs d'activité par exemple et que seul l'avancement des dépenses est présenté. La direction travaille pour, à l'avenir, nous fournir des informations trimestrielles complètes.

4) Dénonciation de l'usage de la prime

La direction informera le CE à ce sujet et le consultera lors d'une prochaine réunion.

5) Organisation de la maintenance

La direction confirme que monsieur BERGER est le responsable hiérarchique du personnel de maintenance et que Mr VIVO Philippe quant à lui apportera sa connaissance du domaine dans la coordination. Une nouvelle définition de fonction le concernant est en cours de rédaction par la direction.

Le Secrétaire Joël PETERSCHMITT